

Credit Suisse Fondation de placement

Aux investisseurs de
Credit Suisse Fondation de placement

CSF Hypothèques Suisse
(N° de valeur 287573)

25 mars 2024

Adaptation des directives de placement du groupe CSF Hypothèques Suisse

Madame, Monsieur,

Credit Suisse Fondation de placement a décidé d'adapter les directives de placement du groupe CSF Hypothèques Suisse au 1 avril 2024. Désormais, les investissements suivants sont également possibles:

1. Cédules et obligations hypothécaires sur des immeubles logistiques jusqu'à 10% maximum de la fortune totale.
2. Biens immobiliers, mais uniquement dans le cadre d'une vente aux enchères en cas de réalisation du gage et uniquement sur une période de 36 mois maximum à compter de la date d'acquisition.
3. Titres de créance de la Banque nationale suisse (SNB Bills).

Les directives de placement révisées de Credit Suisse Fondation de placement seront publiées sur le site Internet de CSF à partir du 1 avril 2024 (<https://www.credit-suisse.com/ch/fr/clients-entreprises/investisseurs-institutionnels/fondations-de-placement/aspects-juridiques.html>)

Vous trouverez de plus amples informations sur le groupe de placement CSF Hypothèques Suisse et sur la Fondation de placement sur notre page d'accueil à l'adresse <https://www.credit-suisse.com/ch/fr/clients-entreprises/investisseurs-institutionnels/fondations-de-placement.html>.

Si vous avez des questions à ce sujet, votre conseillère ou votre conseiller clientèle se tient volontiers à votre disposition.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Credit Suisse Fondation de placement